

MON COMPTE FORMATION

Financer son permis avec le compte personnel de formation en 7 étapes :

- ➊ Effectuez l'évaluation de départ à l'auto-école.
- ➋ Déterminez en lien avec l'auto-école, le **contrat** à sélectionner.
- ➌ Sur le site www.moncompteformation.gouv.fr, dans la rubrique « Je trouve ma formation et je m'inscris », chercher « **PERMIS B** » dans l'onglet formation, sélectionner « **En centre de formation** » et noter le code postal de l'auto-école : « **25110** ». Sélectionnez le contrat souhaité.
- ➍ Dans l'onglet « **Inscription à cette formation** », cliquez sur le bouton « **Créer mon dossier d'inscription** », vérifiez ensuite vos informations et choisissez un objectif de formation. Cliquez ensuite sur « **Envoyer mon inscription** »
- ➎ Après réception de votre demande, l'auto-école valide la demande et modifie le montant de la formation si besoin.
- ➏ Dès réception de la proposition faite par l'auto-école, **vous devrez la valider** et si nécessaire **régler** le restant dû par carte bancaire en ligne.
- ➐ Enfin, l'auto-école pourra valider votre entrée en formation **11 jours plus tard**.

